

PROGRAMME

Module commun

Le cycle de l'adresse
Les obligations réglementaires
Le projet Base adresse nationale (BAN)
Les Bases adresse locales (BAL) et leur articulation avec la BAN
Pourquoi mener un projet sur les adresses ?

Module élus

Des élus vous parlent de leurs projets
Définir les besoins d'accompagnement de ma commune
Des utilisateurs témoignent de leurs enjeux
La dénomination des voies
Discussion sur le module

Module directeurs des services

Les grandes étapes du projet d'adressage
Des territoires organisés pour vous accompagner
Mais vous pouvez aussi avancer seul

- en utilisant les outils nationaux
- en passant des prestations

Discussion sur la mise en place d'un projet d'adressage

Module secrétaires de mairie et référents sur l'adresse

Nommer les voies
Numéroter les bâtiments
Le dossier en conseil municipal
L'enregistrement des adresses dans un outil
Discussion sur les cas pratiques
Retour d'expérience dans les territoires ruraux
Retour d'expérience dans les villes de plus de 10 000 habitants
Créer des services à partir des adresses

Module géomaticiens et informaticiens

Animer un réseau des référents adresses
Comment structurer et diffuser les données ?
Développer des outils
L'utilisation des API
Discussion sur les outils

CONTACTS



La CRIGE en Normandie et GEOPAL dans les Pays de la Loire rassemblent les acteurs de l'information géographique dans leur région dans un objectif de mutualisation et de valorisation des données géographiques.

Le CNFPT est l'acteur majeur de la formation des personnels des collectivités territoriales.



Ce projet a bénéficié de financements de l'État et des Régions Normandie et Pays de la Loire.

Les travaux ont été organisés par la DREAL Normandie, les Régions Normandie et Pays de la Loire, le Département du Calvados et Terres-de-Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière en Vendée.

Plus de 30 intervenants ont contribué à la réalisation de ce projet.

LA GESTION DES ADRESSES par les communes

Saison 2

MOOC du 15 mars au 9 avril 2021



INSCRIPTION

Cette formation est accessible sur la plateforme France université numérique (FUN) : www.fun-mooc.fr

Vous pouvez également y accéder sur : <https://colibris.link/b4SLH>





LA FORMATION

Le rôle de la commune est central dans la gestion des adresses. Elle seule peut certifier les adresses, peut nommer les rues et numéroté les immeubles.

La formation déroule le fil de l'adresse, ses enjeux, ses acteurs et couvre de nombreux aspects de ce vaste sujet. Il donne les clés à la commune pour qu'elle fasse ses choix en toute autonomie.

POURQUOI ?



Disposer d'une base adresse complète et fiable est indispensable pour répondre à de multiples besoins :

Services d'urgence, livraisons de colis aux particuliers et aux entreprises, raccordement à la fibre optique, nombreuses applications mobiles basées sur l'adresse, etc.



COMMENT ?



Une formation en ligne offre de nombreux avantages en terme de flexibilité. Elle vous permet :

- de suivre une formation en restant à votre bureau ou chez vous, selon vos disponibilités,
- de choisir les modules qui vous intéressent,
- d'approfondir les sujets par l'accès à des ressources complémentaires,
- de bénéficier des échanges en ligne avec les intervenants.

POUR QUI ?



Cette formation est construite en 4 parcours :

- élus et élus (4h),
- directrices et directeurs des services (4h),
- secrétaires de mairies et référents, référentes sur l'adresse (6h),
- géomaticiens, géomaticiennes, informaticiens et informaticiennes (6h).

Cette formation est destinée à vous accompagner pour atteindre les objectifs suivants :

- mieux appréhender les enjeux de l'adresse,
- connaître les différentes approches pour travailler sur les adresses,
- savoir nommer, renommer, numéroté,
- construire sa Base adresse locale (BAL),
- mettre en œuvre et valoriser votre projet d'adressage dans la durée.

**Formation gratuite
Accessible 7j/7 et 24h/24
Depuis tout support**

